

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
20 octobre 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Assemblée générale**  
**Cinquante-cinquième session**  
Point 40 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-cinquième année**

**Lettre datée du 20 octobre 2000, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Ministre israélien des affaires étrangères, M. Shlomo Ben Ami, vous adresse au sujet de l'évolution de la situation depuis le Sommet de Charm al-Cheikh (voir annexe).

Je tiens par ailleurs à vous remercier des efforts que vous avez accomplis ces jours derniers en vue de mettre fin à l'effusion de sang et de faciliter le retour au calme et à la sécurité dans notre région.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yehuda **Lancry**

## **Annexe à la lettre datée du 20 octobre 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris à l'issue du Sommet de Charm al-Cheikh afin de vous tenir au fait des dispositions qu'Israël a prises pour se conformer aux accords intervenus lors du Sommet, ainsi que de vous faire part de notre évaluation de la situation actuelle sur le terrain.

Comme vous le savez nul doute, Israël et l'Autorité palestinienne se sont entendus sur les plusieurs points ci-après, tels qu'ils ont été exposés par le Président Clinton, à l'occasion du Sommet de Charm al-Cheikh.

Premièrement, les deux parties sont convenues de faire des déclarations publiques appelant sans équivoque à mettre complètement fin à la violence. Israël a immédiatement publié une déclaration à cet effet. L'Autorité palestinienne a mis plus de 24 heures à en faire autant. Durant ce temps, des Palestiniens en armes ont continué de provoquer les forces de sécurité israéliennes dans tous les territoires et à Jérusalem. Un policier a été grièvement blessé à Jérusalem quelques heures à peine après la fin du Sommet. Un autre acte d'hostilité pernicieuse a été commis hier encore : un groupe de civils en randonnée, composé en partie de femmes et d'enfants, a été attaqué par les forces Tanzim sur le mont Eval, à proximité de la ville de Naplouse, que tiennent les Palestiniens. Un civil, père de huit enfants, a été tué et quatre autres blessés. Les médias palestiniens persistent par ailleurs dans leur incitation à la haine, au mépris des accords de Charm al-Cheikh. Les Palestiniens continuent de provoquer fusillades et affrontements armés alors même que je vous écris.

Je tiens à mettre l'accent sur le rôle décisif que le groupe paramilitaire armé Tanzim, émanation du Fatah, a joué dans les événements les plus récents. Israël a appelé l'attention à maintes reprises sur le fait que cette milice armée de plusieurs milliers de membres provoque des incidents graves et des émeutes dans les territoires. Il va sans dire que ce comportement est contraire à tous les accords signés avec l'Autorité palestinienne. La flambée de violence de ces dernières semaines dans les territoires, de même que les violations des accords récents de Charm al-Cheikh qui se sont ensuivies avant-hier et hier sont indiscutablement le fait des Tanzim agissant en étroite coopération avec l'Autorité palestinienne.

Il ne saurait guère y avoir de meilleure preuve du bien-fondé de cette assertion que les propos tenus à la télévision israélienne dès le lendemain du Sommet par le chef du groupe Tanzim, Marwan Barghouty lui-même : *« Pour moi, le mouvement Fatah joue son rôle en menant cette intifada et continuera de le faire... Je pense que ce conflit se poursuivra, qu'il s'envenimera peut-être même, et qu'il prendra d'autres formes à l'avenir... »*.

Deuxièmement, les deux parties sont convenues que les États-Unis mettent en place, en consultation avec l'ONU, une « Commission d'enquête » qui examinera les événements de ces dernières semaines. Un rapport final doit être soumis au Président Clinton et sera ultérieurement publié. Israël accueillera favorablement tous efforts des États-Unis et de la communauté internationale visant à mettre fin à la violence de ces dernières semaines, et apportera son concours plein et entier à la Commission.

Troisièmement, les deux parties sont convenues de prendre immédiatement des mesures concrètes pour éliminer les causes de friction, redéployer les forces, maintenir le calme, mettre fin à l'incitation à la violence et rétablir l'ordre. Comme convenu, Israël a pris les mesures suivantes en pleine conformité avec les accords intervenus à Charm al-Cheikh : les troupes et véhicules blindés des FDI ont été redéployés, l'aéroport de Gaza a été rouvert et il a été mis fin aux opérations de bouclage menées dans les territoires. D'autres mesures visant à réduire la tension sur le terrain ont également été prises.

En conclusion, le Président Clinton a mentionné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du conflit israélo-palestinien. La question de la reprise éventuelle des négociations sur un accord relatif au statut permanent a évidemment été soulevée. Les deux parties sont convenues de l'examiner dans deux semaines.

L'attachement d'Israël à la paix n'est un secret pour personne et n'a plus à être démontré. À Camp David, Israël a fait preuve d'une ouverture et d'une souplesse sans précédent. Il est essentiel que la communauté internationale comprenne que la violence et la terreur récentes n'avaient encore jamais revêtu une ampleur et une intensité pareilles. Israël est résolu à mettre complètement fin à la violence avant que les pourparlers ne reprennent.

C'est sur le terrain que l'on verra ce qu'il en est en définitive. Les heures et les jours à venir revêtiront une importance décisive, non seulement pour l'avenir des négociations, mais aussi et surtout pour les perspectives de stabilité et de coexistence pacifique dans la région. Je veux espérer que les Palestiniens comprennent cela aussi.

Je me permets en conséquence de vous demander de vous associer à la condamnation de toute forme de violence et d'user de votre influence auprès des dirigeants de l'Autorité palestinienne pour qu'ils se conforment pleinement à ce dont il a été convenu. Nous devons faire preuve de fermeté à l'encontre de toute violation des accords de Charm al-Cheikh, et nous employer ensemble à stabiliser la situation de façon que puisse demeurer un espoir de progrès futurs.

Le Ministre des affaires étrangères  
(Signé) Shlomo **Ben Ami**